

FORCES ET FAIBLESSES DU MONDE ASSOCIATIF

IL NE FAUT JAMAIS SOUS ESTIMER LE POUVOIR DE LA FORCE

Retranscription au départ de l'exposé oral

Je vais essayer de donner un éclairage un peu différent de ce qui a été dit, en essayant d'apporter un point de vue syndical et peut-être de proposer toute une série de pistes pour articuler ces questions qui sont débattues aujourd'hui à l'occasion de ce colloque.

Je me suis rendu sur internet et j'ai tapé « la force des faibles » sur Google. Pour « la force des faibles » j'ai vu deux références qui s'affichaient. C'était d'abord en matière de physique des particules. Je vous informe qu'il y a quatre forces: la force gravitationnelle, la force électromagnétique, la force nucléaire forte et la force nucléaire faible. Je me suis dit que, finalement, ça n'allait pas trop vous intéresser. Je n'ai donc pas pris cette référence-là. Avec la deuxième référence, j'ai constaté que, dans le domaine de la consultance, on avait ce qu'on appelait la matrice force-faiblesse-menace-opportunité pour caractériser une situation. Et puis je me suis dit que, somme toute, si vous aviez voulu avoir un exposé de consultance, vous auriez invité McKinsey. Donc je n'ai pas pris non plus cette référence. Mais plus fondamentalement, je me suis questionné sur les faiblesses du monde associatif. Alors, évidemment, vous les connaissez mieux que moi, mais j'en ai noté quelques unes.

LES FAIBLESSES DE L'ASSOCIATIF

Globalement, le secteur associatif est un secteur qui dépend de subsides. Vous n'êtes donc pas très populaires parce qu'en fait vous demandez aux gens de payer des impôts puisque les impôts,

comme vous le savez, c'est la redistribution des richesses et ça permet de doter de moyens de fonctionnement le monde associatif.

Et puis vous êtes soumis inévitablement, je pense que ça c'est un problème majeur, aux aléas politiques. Dans notre pays, on vote souvent. On a des coalitions et on change souvent de coalitions. Donc tous les 4 ans vous avez un nouveau ministre qui réinvente la manière de penser le secteur, comme si vous ne pensiez pas ce secteur au quotidien depuis des années. Je suis administrateur du CNCD 11 11 11, Centre National de Coopération au Développement, je peux vous dire que les programmes-cadres de la coopération au développement, au même titre que les programmes d'éducation permanente, nécessitent l'engagement d'un administratif à temps plein pour répondre aux contraintes générées par le pouvoir politique.

Le non marchand, c'est le parent pauvre. C'est aussi une autre faiblesse. Ce sont toujours des budgets en queue de budgets. Ce sont toujours des moyens en queue de moyens. Quand on a eu tous les débats, assez exceptionnels d'ailleurs, sur les efforts à faire pour répondre aux problèmes budgétaires des différents gouvernements, on a, à juste titre et légitimement, beaucoup parlé de l'enseignement. On ne s'est pas trop inquiété d'une série d'autres secteurs pourtant financés par la Communauté française qui vont aussi avoir les mêmes difficultés, par le gel de tout une série de moyens comme la non indexation, le gel d'autres moyens de la Région wallonne à travers les APE,



etc. Ça se marquera de manière plus différente dans des structures qui ont peu de réserves, qui travaillent beaucoup avec des crédits ponts, qui dépendent beaucoup de moyens extérieurs.

Ensuite, une des autres faiblesses, c'est évidemment la schizophrénie, la contradiction que peuvent générer les différentes attitudes à adopter entre le respect des missions décrétales ou les missions qui organisent le fonctionnement et le financement du secteur associatif, mais aussi la manière dont on appréhende son job, la manière dont on fait le boulot et qui peut être en totale contradiction sur les valeurs ou sur les modalités avec les pouvoirs subsidiaires ou des pouvoirs subsidiaires à échelons interpénétrés. On peut très bien être en difficulté sur un couvre feu à Seraing, mais à Seraing il y a aussi des parlementaires qui sont aussi présents dans d'autres assemblées et qui votent aussi d'autres lois. On est toujours dans des interactions un peu compliquées. Donc c'est vrai que c'est aussi une faiblesse qui pose la question de l'autonomie de la liberté, de la capacité à avoir une réalité tout à fait souple et libre, dans le bon sens du terme, dans le sens de la liberté d'expression du secteur non marchand. Cette liberté est accentuée par la fragmentation de tout ce secteur. Qu'est-ce que l'associatif? Qu'est-ce que le non marchand? Est-ce que c'est un secteur? Est-ce que c'est une multitude de secteurs?

LA FORCE DU SECTEUR ASSOCIATIF

On a mesuré les faiblesses, mais il ne faut jamais sous estimer la force. Il ne faut jamais sous estimer de pouvoir avoir la force. Vous savez, la force, c'est ce champ d'énergie qui accompagne les chevaliers Jedi dans la guerre des étoiles et qui leur permet de restaurer la paix dans la galaxie. Mais lorsqu'on creuse un petit peu, dans la guerre des étoiles, les méchants, ce sont d'abord la fédération du commerce qui, comme vous vous en souvenez, attaque la planète Tatouïne qui est manipulée par un dictateur qui veut prendre le pouvoir dans la galaxie. Les chevaliers du Jedi, eux, au contraire, en utilisant la force, ils essaient de restaurer par des moyens pacifiques, par la diplomatie, par le dialogue, la paix dans la galaxie. Cette dernière est composée de différents mondes, de différentes cultures, de différentes races.

Alors, le champ du monde associatif, on l'a vu, c'est une multitude de diversités. Moi je préférerais parler de véritables valeurs ajoutées. En disant cela, je reviens dans un champ économique et finalement, contrairement à la notion de profit social qui est absolument affreuse en effet, la notion de valeur ajoutée est tout à fait noble. La valeur ajoutée permet la redistribution des richesses, elle permet de payer les facteurs de production en économie. La création de valeurs ajoutées permet d'accomplir toute une série de buts. Si c'est un choix qui est pris comme tel, la valeur ajoutée peut être largement, voire majoritairement, consacrée à un rôle social, à un caractère social, à la rencontre de besoins sociaux. Et donc le champ associatif, le monde associatif, il est fait de créativité, de diversités, de convictions et d'expertises. C'est sa véritable valeur ajoutée.

LES RELATIONS ENTRE MONDE ASSOCIATIF ET MONDE SYNDICAL

Troisième partie de mon propos: les relations avec le monde syndical. Finalement qui sommes-nous dans le monde syndical? On est une structure organisée. Force est de constater qu'on organise réellement 20 à 25 % de nos affiliés. On leur rend à tous un bon service et on les aime tous beaucoup, mais collectivement nous ne les organisons pas tous parce qu'il y a éclatement de la société, parce qu'il y a éclatement de l'organisation du travail. La préoccupation du syndicat c'est, à travers la valeur travail, s'occuper de tout ce qui touche au quotidien et au bien-être de nos affiliés, donc sa qualité de vie, sa mobilité, ses conditions de travail, ses conditions de vie en société qui comprend la garde d'enfants et la consommation. Bref un ensemble d'autres facteurs parce que cela tourne autour de la réalité du facteur de travail, ceux qui en ont, ceux qui n'en ont pas, ceux qui en ont eu ou ceux qui voudraient en avoir.

Alors, les relations avec l'associatif ont toujours été assez difficiles, il faut le reconnaître. D'abord on s'est posé la question, on se la pose toujours, de la représentativité. Là, on a très clairement parfois des conflits entre une association d'usagers et une association de travailleurs. On peut avoir des divergences de points de vue, on peut avoir des divergences d'angle, c'est vrai que ce n'est pas facile. En matière notamment d'accès-



sibilité pour les personnes handicapées au transport en commun, le point de vue des associations des usagers et le point de vue des associations de travailleurs n'est pas tout à fait le même, c'est une réalité.

Deuxièmement, c'est la création du rapport de force. Les syndicats sont là pour créer du rapport de force. Le monde associatif, certaines fois, à son corps défendant, a été associé à l'expertise ou à la représentativité d'une réalité alors que le véritable rapport de force était organisé par les travailleurs. Sur un plateau de télévision, on mettra de temps en temps un expert ou une réalité particulière sur le même pied qu'un représentant syndical alors que l'un a des dizaines de milliers d'affiliés et que l'autre est peut-être issu d'un petit centre d'études qui s'occupe de la question et probablement très bien. Mais il y a aussi cette question de la construction du rapport de force et le lien avec le point précédent: la représentativité. Il y a, d'une manière générale, la dilution du fait syndical puisque dans le monde associatif on a aussi ce que l'on entend dans les PME : « on n'a pas besoin de délégation syndicale puisqu'on rencontre l'employeur tous les jours. On n'a pas besoin de délégation syndicale ou pas besoin de fait syndical puisque nous avons l'occasion de participer au conseil d'administration ou nous sommes membres de l'assemblée générale ». Ce sont des réalités. Je pense qu'elles ne sont pas du tout contradictoires et je vais y venir. C'est néanmoins des choses que l'on doit prendre en considération pour réfléchir. Comment peut-on les transcender? Comment peut-on travailler ensemble?

Enfin, il y a quelque chose qui n'est pas toujours bien explicité, mais qui pour moi est fondamental, c'est l'associatif versus secteur public. C'est clair que la rareté des moyens a fait en sorte qu'on a parfois externalisé toute une série de missions à des services publics et elles ont été, totalement ou partiellement, confiées au monde associatif. On a vu ainsi toute une série d'asbl paracommunales qui s'occupaient d'un ensemble de matières alors qu'avant elles étaient prises en charge par le secteur public. C'est donc une réalité qui a fait aussi certaines difficultés parce que dans notre fonctionnement syndical ça éclate le fait syndical, ça éclate les réalités, ça complexifie les rapports de force et les questions statutaires, les questions

d'emploi. Et donc c'est aussi une réalité, mais je le répète, c'est au corps défendant du monde associatif qui parfois a vu arriver toute une série de missions.

Par contre, je pense que l'on doit vraiment réfléchir à une notion d'associatif non marchand et de bien le définir. J'ai l'occasion régulièrement d'aller dans de l'associatif marchand, dans le secteur hospitalier. J'aime autant vous dire que ça facture, j'aime autant vous dire que les conditions de travail et de productivité sont exigeantes. J'aime autant vous dire que ça fait du bénéfice et j'aime autant vous dire que c'est une asbl qui est, a priori, considérée dans le non marchand, mais qui est, au même titre que d'autres acteurs, un employeur privé assez traditionnel. Il n'y a aucune commune mesure évidemment avec tout un secteur d'aide à la jeunesse, d'aide à la personne handicapée et autres qui ont des réalités de fonctionnement, de subsidiations, de « productivité » totalement différentes et évidemment beaucoup plus proches de tous les combats que l'on peut mener au niveau des revendications fondamentales de l'organisation syndicale. Dès lors, je pense qu'il faut positiver. Je pense qu'il faut se concentrer sur la manière dont on peut combiner la force de l'associatif et la force du monde syndical pour justement annihiler les faiblesses et construire des rapports de force extrêmement importants pour le bien-être des citoyens. Je vous l'ai dit, il y a de l'expertise, il y a de la créativité. Le monde syndical préfère cent fois la créativité du monde associatif que celle payée à plusieurs milliers d'euros la journée et dispensée par McKinsey ou d'autres consultants qu'on nous fait souvent venir aussi dans beaucoup de structures pour nous expliquer comment ça devrait fonctionner alors que les gens n'ont jamais mis un pied dans les structures dans lesquelles ils viennent.

Cette combinaison entre puissance et créativité, cette combinaison entre le géant syndical et la vision de l'associatif, je pense qu'on pourrait demander à Nicolas Poussin de refaire un magnifique tableau contemporain, non plus comme il l'a fait au 17ème siècle, mais comme il le ferait aujourd'hui au 21ème siècle, pour associer ces deux combinaisons de force extrêmement importantes. En fait, l'actualité nous montre que nous avons tout intérêt à travailler ensemble. Et c'était



en fait le message que je voulais faire passer aujourd'hui. La combinaison de la force syndicale et de la créativité associative, il ne faut pas sous-estimer le pouvoir de la force parce qu'il y a plein d'enjeux sur lesquels on a vu que ça a été possible et que l'on s'est rejoint à un moment donné au début, au milieu, à la fin, mais qu'en tout cas on a construit ensemble. Le mouvement de la paix a été impulsé par le monde associatif, mais aujourd'hui ce sont aussi les structures syndicales qui le portent dans toute une série de revendications, de congrès et de manifestations. Le mouvement féministe a été incontestablement lancé par le monde associatif autour initialement de toute la question de l'avortement, de toute la question des plannings familiaux et aujourd'hui autour de toute la question de l'usage de son propre destin, de son propre corps, de ses propres réalités. Le monde syndical l'a particulièrement bien compris puisqu'il a intégré en son sein un ensemble de normes et de convictions pour avancer dans ce sens. Aujourd'hui, on a des structurations où les femmes sont très explicitement mises en avant dans les revendications à travers des instances spécifiques et nous lançons, chaque année, des campagnes à la FGTB sur l'égalité salariale entre hommes et femmes. C'est bien la preuve que le cheminement a été fait entre le monde associatif et le monde du travail puisqu'aujourd'hui une femme globalement touche entre 15 et 25 % de moins qu'un homme en terme salarial et en terme d'évolution de carrière.

Toute la question du droit des minorités (le droit des minorités c'était: les sans terres, c'était les sans papiers) le monde syndical l'a reprise, toujours en articulation avec le monde associatif. La question des sans papiers est évidente, mais la question des sans terres quand vous allez dans les pays du Sud, vous constatez, que ce soit au Chiapas, que ce soit au Brésil ou que ce soit en Bolivie, qu'il y a toujours une interaction entre ces revendications et le monde syndical. L'exemple le plus parfait est évidemment l'exemple bolivien puisque le mouvement cocalero, mouvement ouvrier bolivien, a sorti un président, Evo Morales, aujourd'hui en fonction.

Par contre dans d'autres champs comme la lutte contre l'analphabétisme, c'est évidemment de l'associatif, mais qui est aussi issu des mouve-

ments ouvriers qui a popularisé, si je peux utiliser ce mot, qui a en tout cas conscientisé sur la réalité des 10% de la population qui était touchée par cette question de l'analphabétisme. Je pourrais parler de toute la question du climat où l'interaction entre le monde syndical et le monde associatif, les ONG, est évidemment tout à fait important. Quand Greenpeace se pend au-dessus des centrales nucléaires, les délégations syndicales s'arrangent pour que la police ne vienne pas tout de suite les déloger. Donc c'est un ensemble d'interactions que nous mettons ensemble parce que je pense que sur toutes ces questions nous avons intérêt à travailler ensemble.

Deux autres exemples encore, ce sont toutes les questions liées à l'altermondialisme. L'altermondialisme a été largement conscientisé quand on s'est rendu compte pleinement des effets du commerce sur toute notre interaction. Et c'est clair que le fameux accord général sur le commerce des services, aujourd'hui au niveau européen, retransformé dans la directive de services, ce sont des choses essentielles qui peuvent mettre en difficulté le fonctionnement quotidien du monde associatif. Mais là aussi, ça peut se discuter à travers des instances, à travers des lieux de concertations sociales que nous avons mis en place en Wallonie et en Belgique, tels que le Conseil National du Travail ou le Conseil Central de l'Economie. Ce sont évidemment les représentants du monde syndical qui peuvent aussi défendre toutes ces questions parce que ce sont des questions importantes. Ces questions des articulations, je pense que le secteur associatif les a bien développées et a bien montré qu'il était utile de mettre toute cette expertise en avant.

ENSEMBLE ON EST PLUS FORT

Le message que je suis venu donner est de dire qu'avec une capacité d'expertise d'un côté et une capacité de mobilisation et de rapports de force de l'autre, il y a, en fait, un moyen très simple de ne pas sous-estimer le pouvoir de la force, de simplement se dire qu'ensemble on est plus fort. Pour faire le lien avec l'intervention du matin sur la double relation qu'il pouvait y avoir notamment par rapport à la question syndicale « je suis aussi employeur, mais je suis aussi militant », moi j'ai une voie de solution. Dans une organisation syn-



dicale, on est structuré de deux manières fondamentales. La première, ce sont ce qu'on appelle les centrales professionnelles qui correspondent à votre secteur d'activités. La centrale du métal s'occupe des ouvriers du métal. La centrale CGSP s'occupe de tout le service public et à côté de toutes ces centrales professionnelles, on a ce que l'on appelle une interprofessionnelle qui est la coordination de l'ensemble et qui s'occupe de toutes les missions transversales, mais aussi de toutes les missions politiques qui concernent les affiliés.

Evidemment dans vos secteurs vous allez avoir des contacts avec les représentants syndicaux ou les responsables syndicaux de votre centrale professionnelle, de votre sous-secteur professionnel, mais les lieux de coordination, les lieux de débat, les lieux d'échange, les lieux qui permettent de créer les rapports de force, les lieux qui permettent de considérer qu'ensemble on est plus fort, seront articulés autour de l'interprofessionnel et seront articulés par rapport à des phénomènes de société qui touchent tant le monde du travail, tant les affiliés du monde syndical, que vos usagers, que vos contacts réguliers, que les citoyens que

vous rencontrez parce qu'évidemment nous allons nous caractériser sur un champ qui n'est pas marchand, mais le champ des besoins, le champ de l'articulation du travail, votre travail qui est un travail de terrain excellent au quotidien.

Sur tous ces enjeux-là, comme sur tous les enjeux, on devra tirer des conséquences de ce qui se passe aujourd'hui, notamment en matière de crise économique et de crise financière. Il est anormal que ce soit tous ceux qui en sont les victimes, qui paient la crise. On la payera plusieurs fois à travers tous les plans d'austérité, à travers la manière dont on a déjà eu des conséquences en matière d'épargne, en matière budgétaire et qui mettront en difficulté tous nos secteurs. Je pense qu'il faut vraiment plus que jamais considérer que nous ne sommes pas faibles parce que notre force c'est de se mettre ensemble par rapport à des enjeux, par rapport à des valeurs, par rapport à des besoins que nous rencontrons. Le monde associatif avec son expertise et sa créativité, le monde syndical avec sa puissance, sa force et sa représentativité. Ensemble on est plus fort, il ne faut jamais sous-estimer le pouvoir de la force.